



COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHES (CSRPE)

Rapport de la dix-neuvième Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRPE

**Hôtel Novotel - Dakar (Sénégal)
23 - 25 octobre 2007**

A OUVERTURE DE LA SESSION

La dix-neuvième Session extraordinaire du Comité de Coordination de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRPE) s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 23 au 25 octobre 2007. Tous les Etats membres ont pris part à cette importante session, ainsi que les représentants de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de la FAO, de l'Union Européenne, des coopérations allemande et française, et de l'USAID. La liste des participants figure en annexe 1 du présent rapport.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal.

Monsieur KANE Ciré Amadou, Secrétaire Permanent de la CSRPE, a souhaité la bienvenue aux participants, en soulignant la confiance accordée par les partenaires ayant contribué à organiser cette session, en particulier la Banque Mondiale et la Coopération allemande.

Dans son allocution (cf. annexe 4), Monsieur Cirilo VIEIRA, Directeur de la Pêche Industrielle de la Guinée Bissau, Président en exercice du Comité de Coordination de la CSRPE, a remercié tous les participants et souligné l'accroissement et la diversification des partenariats de la CSRPE, ainsi que les responsabilités qui incombent à ses différents organes dans cette période cruciale pour l'organisation.

Dans son discours d'ouverture (cf. annexe 3), Son Excellence M. Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime, a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et un séjour agréable au Sénégal. Après un bref rappel des acquis de la coopération halieutique sous régionale, il a identifié les nombreux défis encore à relever pour assurer une bonne performance de la CSRPE et de ses organes, entre autres l'importance de la sélection et de la pérennisation de ressources humaines compétentes. Il a insisté sur la gravité de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée pour les

ressources et l'économie des pays. A ce titre, il a demandé aux Etats membres de s'investir totalement dans la lutte contre cette activité, et à régler leurs contributions à la CSRP. Il a remercié les partenaires financiers pour leur soutien et, sur ce, a déclaré ouverte la présente session extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP.

B PRESENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Monsieur Cirilo VIEIRA a présenté le projet de l'ordre du jour, qui a été adopté à l'unanimité (cf. annexe 2).

C DELIBERATIONS ET TRAVAUX DU COMITE DE COORDINATION

Point 1 Présentation de l'état d'avancement des projets actuels et en perspective de la CSRP

Tous les projets, en cours ou en phase de préparation, ont fait l'objet d'une présentation succincte intégrée dans la note technique (en annexe 5) relative au point 1 de l'ordre du jour.

Concernant le Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), prévu pour être financé par la Banque Mondiale, les points importants depuis la tenue de l'atelier de Dakar en avril 2007 concernent :

- l'endossement de la note conceptuelle du projet par les points focaux FEM de cinq Etats (Cap Vert, Guinée, Mauritanie, Sénégal et le Ghana) ;
- la demande adressée par le Gouvernement du Liberia à la CSRP pour être associé au projet ;
- la proposition de calendrier élaborée par le Secrétariat Permanent
- l'introduction d'une note préparée par la Banque sur les principales étapes de la préparation du projet.

Suite à ces échanges, les participants ont convenu de la mise en place d'un groupe de travail *ad hoc* chargé de préparer les bases pour la finalisation de la requête au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à la suite de la présente session. Les travaux de ce groupe *ad hoc* sont consignés dans un document (en annexe 8) et portent sur :

- la méthodologie et les documents de référence
- la composition des groupes de travail de la phase de préparation
- les étapes de la préparation aux niveaux national et régional.

Il a été convenu que la CSRP, en concertation avec la Banque Mondiale, finalisera le document de demande de fonds de préparation, y compris le calendrier détaillé, le budget et les termes de référence des groupes de travail.

Ce document a été approuvé par le Comité de Coordination, qui a formulé les recommandations suivantes :

- que les points focaux des équipes nationales soient les membres du Comité de Coordination de la CSRP
- que le Liberia soit associé au même titre que le Ghana dans le projet.

Il est à noter qu'à l'occasion des débats sur ce projet, les partenaires ont souhaité obtenir de la CSRP plus d'informations sur les projets avec le FEM (CCLME) et l'UEMOA.

Concernant le projet Appui à la Gestion des Ressources Halieutiques en Afrique de l'Ouest, financé par la coopération allemande, l'ensemble des participants a salué les réalisations concrètes en matière d'appui institutionnel au Secrétariat Permanent, tout en souhaitant que les apports du projet soient plus visibles au niveau des Etats membres, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche. Les participants ont également indiqué que les synergies avec les autres projets devaient être renforcées.

Concernant les projets Appui à la Gestion des Pêches en Afrique de l'Ouest (AGPAO) et Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS), financés par l'Union Européenne, les discussions ont porté sur les préalables à la mise en œuvre des deux projets, dont :

- la planification par les Etats membres de la CSRP du règlement des arriérés de contributions au budget,
- la mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et financier en matière de renforcement des capacités de gestion financière du Secrétariat Permanent et de l'UCOS.

Concernant le projet Appui aux initiatives de cogestion et à l'intégration des aires marines protégées dans la gestion des pêches, financé par l'AFD, le Comité de Coordination a été informé de l'imminence de la signature de la convention de financement, pour un démarrage prévu début 2008. Les conditionnalités au premier décaissement ont été précisées, à savoir :

- la création du comité de pilotage, dont la composition reste à préciser, et
- la mise en place au sein du Secrétariat Permanent des conditions requises pour la bonne gestion des fonds de subvention.

Concernant l'état d'avancement des autres projets en cours, des présentations ont été faites pour :

- le projet Vers une gestion concertée des ressources des petits pélagiques, financé par les Pays Bas,
- le projet Renforcement des capacités de gestion des pêches, dont la seconde phase s'intéressera à la révision de la convention sur les conditions minimales d'accès, et aux questions relatives au commerce international des produits de la pêche,
- le Plan d'Action sous régional pour la Conservation et gestion durable des populations de Requins.

Le Comité de Coordination a été informé de l'identification d'un projet à financer par la coopération française pour la mise en place d'un fonds compétitif pour financer des projets de recherche sous régionaux. A cet effet, le Comité de Coordination a demandé au Secrétariat Permanent de préparer une requête de financement pour signature par le Président en exercice de la Conférence des Ministres.

Point 2 Examen et analyse du rapport de l'audit institutionnel et financier de la CSRP
(note technique en annexe 6)

Après des rappels sur les conditions de réalisation de l'audit, le Comité de Coordination est parvenu à un consensus sur les points suivants :

- Le Comité a approuvé la recommandation concernant l'amendement de la Convention de la CSRP, et en particulier l'institution du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, en vue de redynamiser l'institution.
- Le Comité a reporté l'examen du projet de délibération portant sur le renforcement de la coopération sous régionale à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra au Cap Vert.
- Les membres du Comité ont fourni des informations sur les plans de règlement des arriérés de contribution financière au budget de la CSRP.
- Le Comité n'a pas retenu la recommandation visant à augmenter la fréquence des sessions ordinaires de la Conférence des Ministres.
- Le Comité a recommandé le maintien du service déconcentré de l'UCOS à Banjul.
- Le Comité a recommandé le recrutement d'un Commissaire aux Comptes pour validation de l'exercice budgétaire 2006 avant la fin de l'année 2007.
- Le Comité a approuvé la recommandation de doter la CSRP d'une politique et de procédures de recrutement suivant les normes internationales, de même que l'ensemble des recommandations visant à améliorer les procédures de gestion financières de l'institution.

Point 3 Mesures de renforcement des organes de la CSRP (note technique en annexe 7)

Le Comité de Coordination a recommandé la confirmation de M. Ball au poste de Chef de service de l'UCOS dès que la situation de M. Jones aura été définitivement réglée. A cet effet, il a exprimé le souhait que la Présidence en exercice de la Conférence des Ministres, en concertation avec le Secrétaire Permanent, effectuent toutes démarches nécessaires pour régler cette question avant la fin de l'année en cours.

Le Comité a approuvé la séparation des services financiers de la gestion des ressources humaines, y compris le recrutement d'un comptable.

Le Comité a approuvé la recommandation de séparer la comptabilité de la passation des marchés.

Le Comité de Coordination a recommandé la promotion de l'actuelle Secrétaire de direction au poste d'Assistante administrative au sein du Secrétariat Permanent.

Point 4 Questions diverses

Suite aux informations fournies par le Secrétaire Permanent au Comité au sujet du renforcement des relations avec l'UEMOA, le Comité recommande à la Conférence des Ministres de mandater le Secrétaire Permanent pour poursuivre ces contacts afin de parvenir dans les meilleurs délais à la signature d'un Accord de Coopération.

Le Comité a félicité le Secrétaire Permanent et le personnel du Secrétariat Permanent pour les progrès réalisés dans la préparation de la session.

D CEREMONIE DE CLOTURE DE LA SESSION

Après la lecture de la motion de remerciement au pays hôte lue par le Président en exercice du Comité au nom de tous les participants, il a remercié les partenaires, en particulier la Banque Mondiale, et les coopérations allemande et française, pour leur volonté de coopérer, avant de déclarer clos les travaux de cette dix-neuvième session extraordinaire.

Fait à Dakar, Sénégal, le 25 octobre 2007

Annexes

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexe 2 : Ordre du jour
- Annexe 3 : Discours d'ouverture de Son Excellence M. Souleymane NDéné NDIAYE
- Annexe 4 : Allocutions de Monsieur Cirilo VIEIRA
- Annexe 5 : Note technique relative au point 1 de l'ordre de jour
- Annexe 6 : Note technique relative au point 2 de l'ordre de jour
- Annexe 7 : Note technique relative au point 3 de l'ordre de jour
- Annexe 8 : Rapport du groupe ad hoc pour le projet « Projet régional de pêche en Afrique de l'Ouest »

Annexe 1

**COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHEES (CSRP)
Sub-Regional Fisheries Commission (SRFC)**

	<p>19^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination 19th Extraordinary Session of the Coordination Committee</p> <p>23-25 octobre 2007 Hôtel Novotel – Dakar (Sénégal)</p>
---	---

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

1. ETATS MEMBRES / MEMBER STATES

CAP-VERT / CAPE VERDE

<p>Mme Maria Edelmira Moniz CARVALHO Directrice Générale des Pêches, Ministère des Infrastructures, des Transports et de la Mer Direction Générale des Pêches, B.P. 206, Praia Tél. +238 2613761, Cell +2389932938, Fax + 2382613758 E-mail: edelmira.carvalho@dgpescas.gov.cv Edelmiramonz@hotmail.com</p>	
--	--

GAMBIE / THE GAMBIA

<p>M. Suwareh JABAI Permanent Secretary Department of State for Fisheries and Water Resources Banjul E-mail : msbj100@yahoo.com, msuwarech@nea.gm</p>	<p>Mr. Nfamara Jerro DAMPHA Assistant Director of Fisheries 6, Marina Parade, Banjul Tél. +220 4223373 / 4201515 - ,Cell : +220 9924834 E-mail : jerro@qanet.gm, gamfish@gamtel.gm</p>
--	---

GUINEE / GUINEA

<p>M. Ibrahima Sory SYLLA Directeur National de la Pêche Maritime, Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture BP 307, Conakry Tel +224 30415228 / 30435263 Cell: +22460260734 / 64383924 Fax: +224 30413660 et +224 30451926 E-mail : isorel2005@yahoo.fr</p>	<p>M. Nabi Souleymane BANGOURA Conseiller Juridique du Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture BP 307, Conakry Tel +224 30415228 / 30435263 Fax: +224 30413660 / 30451926</p>
---	---

GUINEE-BISSAU/GUINEA-BISSAU

<p>M. Cirilo VIEIRA Directeur Général de la Pêche Industrielle Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime Avenida Amilcar Cabral 13, BP 102, Bissau Tél : +245 206950 Cell : +245 7200367 Fax : +245 206950 E-mail : vieiracirilo@yahoo.com, cirilovieira@hotmail.com</p>	<p>M. Malal SANE Conseiller Juridique du Ministre des Pêches Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime Avenida Amilcar Cabral 13, BP 102, Bissau Tél. : +245 206950 Cell : +245 7202726 / 6606025 Fax : +245 206950 E-mail : malalsane59@yahoo.com.br</p>
--	---

MAURITANIE / MAURITANIA

<p>M. Mohamed Ould Abidine Ould Mayif Directeur de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie Ministère des Pêches BP 137, Nouakchott Tél : +222 5291339 Cell : +222 6430335 Fax : +222 5253146 E-mail : mamayif@univ-nkc.mr</p>	<p>M. Mamoudou Aliou DIA Directeur Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) BP 22, Nouadhibou Tél : +222 5745124 / 5749035 Cell : +222 6970004 Fax : +222 5745081 E-mail : malioudia@yahoo.fr, madia@imrop.mr</p>
<p>M. Mohamed Mahfoudh El AHARAMY Chef des Opérations Délégation à la Surveillance des Pêches et au Contrôle en Mer (DSPCM) BP 260, Nouadhibou Tél : +222 5746151 Fax : +222 5746312 E-mail : m2mahfoudh@yahoo.fr</p>	

SENEGAL / SENEGAL

<p>Mme Ndèye Tické NDiaye DIOP Directrice des Pêches Maritimes Ministère de l'Economie Maritime 1, Rue Joris, BP 289, Dakar Tél : +221 338230137 Cell : +221 77 6336978 Fax : +221 33 8214758 E-mail : dopm@sentoo.sn, ntdiop@sentoo.sn</p>	<p>Commandant Dame MBOUP Directeur de la Protection et de la Surveillance des Pêches Ministère de l'Economie Maritime Fenêtre Mermoz, BP 3656, Dakar Tél : +221 33 8602465 / 33 8602880 Cell : +221 77 6447153, Fax : +221 33 8603119 E-mail : dpsp.dir@gmail.com</p>
<p>M. Boubacar BA Directeur de la Cellule d'Etudes et de Planification Ministère de l'Economie Maritime et des Transports Internationaux Maritimes 1, Rue Joris, BP 289, Dakar Tél : +221 33 8238037 / 33 8219469, Fax : +221 33 8219469 E-mail : oeps@sentoo.sn, Caro3877@hotmail.com</p>	<p>M. Matar DIOUF Directeur de la Pêche Continentale Ministère de l'Economie Maritime et des Transports Internationaux Maritimes BP 20, Rte de Front de Terre, Dakar Tel : +221 33 8645896 Fax +221 33 8645896 E-mail : matardiouf363@yahoo.fr</p>
<p>M. Vaque NDIAYE Chercheur CRODT/ISRA, Route de Front de Terre, Dakar Tél : +221 33 8328265 Fax : +221 33 8328262 E-mail : vndiaye@refer.sn</p>	

SIERRA LEONE / SIERRA LEONE

<p>Mr. Winston Benedict GBONDO Assistant Director of Fisheries Ministry of Fisheries and Marine Resources Brookfields Hotel Complex, Jomo Kenyatta Road, Freetown Tel : +232 22 235135 / +232 22 241785 Cell : +232 76 611272 / +232 33 611272 Fax : +232 22 235135</p>	
--	--

2. Partenaires / Partners

FAO

<p>M. Germain DASYLVA Chargé de la Planification des Pêches Bureau Régional pour l'Afrique, BP 1628, Accra, Ghana Tél : +233 21 675000 poste 3207 Fax : +233 21 7010943 E. mail : germain.dasyuva@fao.org</p>

**AFRICAN DEVELOPMENT BANK /
 BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

<p>M. Amadou BA Agroéconomiste Banque Africaine de Développement, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8200888 Fax : +221 8 20 09 99 E. mail : a.m.ba@afdb.org</p>
--

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

<p>M Hans-Peter Schadek Head of Operations Délégation de Commission européenne au Sénégal 12, Avenue Hassan II, BP 3345, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8891071 Fax : +221 33 8236885 E-mail : hans-peter.schadek@cec.eu.int</p>	<p>M Christophe de VROEY Conseiller Commerce/Pêche/Secteur Privé/Culture Délégation de Commission européenne au Sénégal 12, Avenue Hassan II, BP 3345, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8891100 Fax : +221 33 8236885 E-mail : christophe.de-vroey@ec.europa.eu</p>
<p>Mme Sandrine BEAUCHAMP Chargée de Programmes Pêche / Culture Section Commerce - Secteur Privé Délégation de la Commission européenne au Sénégal 12, Avenu. Hassan II, BP 3345, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8891100 Cell : +221 77 5170586 Fax : +221 33 8236885 E. mail : sandrine.beauchamp@ec.europa.eu</p>	

WORLD BANK / BANQUE MONDIALE

<p>Mr. Yves PREVOST Environment Specialist, The Environment Group (AFTE1) 1818 H Street, NW, Washington D.C, 20433, United States Tel: +1 202 4732136 E-mail : yprevost@worldbank.org</p>	<p>M. John VIRDIN Environment Specialist 1818 H Street, NW, Washington D.C, 20433, United States Tel: +1 202 4732077 E-mail : jvirdin@worldbank.org</p>
<p>Mr. Xavier VINCENT Spécialiste Pêche 1818 H Street, NW, Washington D.C, 20433, United States Tel : +1 202 4732426 E-mail : xvincent@worldbank.org Xavier.vincent@laposte.net</p>	

**AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT /
 FRENCH DEVELOPMENT AGENCY**

**COOPERATION FRANÇAISE /
 FRENCH COOPERATION**

<p>M. Amadou MBODJ Chargé de Projets DR Pêche BP 475, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8491999, Fax : +221 33 8402310 E. mail : mbodjam@groupe-afd.org</p>	<p>M. Jean Michel BERGES Conseiller Régional Développement Rural et Environnement SCAC/Ambassade de France BP 2014, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8395326, Fax : +221 33 8395399 E. mail : jean-michel.berges@diplomatie.gouv.fr</p>
--	---

U.S.A.I.D.

<p>Mme Badiane Aminata NIANE Spécialiste en Agriculture et Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement United State Agency for International Development Petit NGor, BP 49, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8696100, Fax : +221 33 8696101 E-mail : abdiane@usaid.gov</p>	
---	--

3. SECRETARIAT PERMANENT / PERMANENT SECRETARIAT

SECRETARIAT PERMANENT /PERMANENT SECRETARIAT, DAKAR

<p><u>Adresse / Address :</u></p> <p>Secrétariat Permanent de la CSRP Villa 4430, Karack, Rue KA-38 , BP 25485, Dakar, Sénégal Tél :+221 33 8640475, Fax : +221 33 8640477, E-mail : spcsrp@gmail.com</p>	
<p>M. KANE Ciré Amadou Secrétaire Permanent, CSRP Cell : +221 77 6372683 E-mail : kcire2006@gmail.com</p>	<p>M. Oscar BALDE Chargé de Programmes, CSRP Cell : +221 77 4502805 E-mail : oscarbalde@hotmail.com</p>
<p>M. Aboubacar SIDIBE Conseiller Scientifique, CSRP Cell : +221 77 2325661 E-mail : asidibeguinee@yahoo.fr</p>	<p>M. Ndiaga DIA Chef de Services Administratif et Financier, CSRP Cell : +221 77 5611958 E-mail : ndiagamahtar@yahoo.fr</p>
<p>Mme Yacine DIOP Secrétaire de Direction Cell : +221 77 6477213 E-mail : yacinediop60@yahoo.fr</p>	<p>Mme Fatimata KANE Secrétaire Cell : +221 77 5765364 E-mail : kanefatimat@hotmail.com</p>
<p>M. Renaud BAILLEUX Coordonnateur - Projet « Négociation des Accords de pêche » Cell: +221 77 2314340 E-mail: Renaud.Bailleux@IUCN.org</p>	<p>M. Mika Samba DIOP Coordinateur - Projet PSRA-Requins Cell : +221 77 6448218 E-mail : mika_df@yahoo.fr</p>
<p>M. Hachim EL AYOUBI Coordinateur, Projet « Petits Pélagiques » Cell : +221 77 303 70 54 E-mail : hachim.elayoubi@voila.fr</p>	<p>M. Philippe TOUS Conseiller Technique - SCAC Cell : +221 77 5076215 E-mail : philippe.tous@gmail.com</p>
<p>M. Jan Michael VAKILY Coordonnateur Projet GTZ/GOPA/CSRP «Appui Institutionnel » Cell : +221 77 6391152 E-mail : michael.vakily@gmail.com</p>	

UCOS / SOCU, BANJUL

<p>M. Mamadou Amadou BALL Chargé des Opérations de Surveillance Unité de Coordination et des Opérations de Surveillance BP 1210, Banjul, The Gambia Tél: +220 4223238 Cell: +220 9912491 Fax: +220 4202210 E-mail: mamoball@hotmail.com</p>	
--	--

4. INTREPRETES/INTERPRETERS

<p>M. Lamine HANNE Interprète de Conférence BP 6482, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8204337 Cell : +221 77 6388281 E-mail: lhanne@orange.sn, laminebara54@yahoo.fr</p>	<p>Mme Fatimata DIEYE TALL Interprète de Conférence 192 Avenue Lamine Gueye, Dakar, Sénégal Tel : +221 33 8220713 Cell : +221 77 6393192 Fax : +221 33 8224874 E-mail : fatimatall@aol.com, diamitall2002@yahoo.fr</p>
--	--

Annexe 2



COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHEES

- - - - -

<p>19^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP (23 – 25 Octobre 2007 – Hôtel Novotel – Dakar, Sénégal)</p>
--

Ordre du jour et programme de travail

Lundi 22 octobre 2007	Installation des délégations des Etats membres de la CSRP (Hôtel Novotel)
Mardi 23 octobre 2007	
09 h 00 – 09 h 30	Enregistrement des participants
09 h 30 – 10 h 00	Cérémonie d'ouverture : <ul style="list-style-type: none">• Allocution de bienvenue de Mme NDèye Tické Ndiaye DIOP, Directrice des Pêches Maritimes du Sénégal• Allocution de M. Cirilo VIEIRA, Président en exercice du Comité de Coordination (sur les objectifs de la session)• Allocution d'ouverture de Son Excellence Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime ou son représentant
10 h 30 – 10 h 30	Pause café
10 h 30 – 10 h 45	Présentation, adoption du projet d'ordre du jour et désignation des rapporteurs
	cf. Document SP/CSRP – Point n°1 de l'ordre du jour
10 h 45 – 13 h 00	Présentation conjointe du Secrétariat Permanent et de la Banque Mondiale sur l'état d'avancement du Projet Régional des Pêches (BM/CSRP) : <ul style="list-style-type: none">• Discussions et adoption du calendrier de travail de préparation du projet ;• Examen et adoption de la composition des groupes de travail ;• Conclusions et échanges sur les termes de référence des groupes de travail ;• Point sur les lettres d'endossement de la Note conceptuelle.
13 h 00 – 14 h 30	Pause déjeuner

15 h 00 – 15 h 30	Synthèse sur la préparation du Projet Régional des Pêches BM/CSRP
15 h 30 – 16 h 00	Etat d'avancement du Projet « Appui à la Gestion des Ressources Halieutiques en Afrique de l'Ouest » (GTZ/CSRP) : <ul style="list-style-type: none">● Phase 1 : 2006-2007● Phase 2 : 2008-2010
16 h 00 – 16 h 30	Pause café
16 h 30 – 17 h 30	Etat d'avancement des Projets SCS et AGPAO (CSRP/UE)
17 h 30 – 18 h 00	<ul style="list-style-type: none">● Etat d'avancement du Projet d'Intégration des AMP et de développement d'Initiatives de Cogestion (AFD/CSRP) :● Etat d'avancement d'autres projets en cours
18 h 00 – 18 h 30	Suspension des travaux

Mercredi 24 octobre 2007

cf. Document SP/CSRP – Point n°2 de l'ordre du jour

09 h 00 – 10 h 30	Examen et analyse du rapport de l'audit institutionnel et financier de la CSRP (présentation du Secrétaire Permanent)
10 h 30 – 11 h 00	Pause café
11 h 00 – 13 h 00	Suite des discussions, conclusions et recommandations sur le rapport d'audit à la Conférence des Ministres
13 h 00 – 14 h 30	Pause déjeuner

cf. Document SP/CSRP – Point n°3 de l'ordre du jour

15 h 00 – 16 h 30	Mesures de renforcement des organes de la CSRP (présentation du Secrétaire Permanent)
16 h 30 – 17 h 00	Pause café
17 h 00 – 18 h 00	Conclusions sur le renforcement des organes de la CSRP et adoption du projet de budget 2008
18 h 00 – 18 h 30	Suspension des travaux

Jedi 25 octobre 2007

09 h 00 – 11 h 00	Rédaction du rapport du Comité
11 h 00 – 13 h 00	Adoption du rapport et clôture
13 h 00 – 14 h 30	Pause déjeuner

Après-midi (libre)

Accueil des Ministres

Annexe 3

Allocution
de

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime
Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE

à la

Cérémonie d'Ouverture

de la

19^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination

de la

Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP)

Dakar, le 23 octobre 2007

**Monsieur le Président du Comité de Coordination de la Commission Sous Régionale de Pêches,
Monsieur le Secrétaire Permanent de la Commission Sous Régionale de Pêches,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,
Mesdames, Messieurs les Experts, Mesdames, Messieurs les Invités.**

Je voudrais d'abord vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve à me trouver, aujourd'hui, parmi vous pour présider l'importante rencontre qui nous réunit ce matin.

Permettez-moi, ensuite, à l'entame de mon propos, de vous souhaiter, aux noms du Gouvernement et du peuple sénégalais la bienvenue en terre africaine du Sénégal.

Je voudrais enfin vous remercier du choix porté sur le Sénégal pour abriter cette Session Extraordinaire de la Commission Sous Régionale des Pêches.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, cette Session se tient à un moment important de la vie de notre Commission, j'allais dire à un tournant décisif. En effet, notre Organisation, depuis sa création, a enregistré certes des progrès, mais a dû franchir de nombreux obstacles.

Parmi les acquis, nous pouvons noter :

- la mise à la disposition de la CSRP d'un local fonctionnel et plus en adéquation avec la dimension de notre Organisation. En notant que cette avancée ne doit pas éclipser la nécessité de doter la Commission d'un siège digne de l'envergure et du rôle qu'elle a l'ambition d'avoir.
- la mise en œuvre de programmes et projets sous régionaux. Un effort devant être fait, dans ce domaine, pour une meilleure coordination entre ces derniers notamment en logeant l'ensemble de ces projets au siège de la CSRP
- le renforcement des capacités de la Commission Sous Régionale des Pêches en termes de ressources humaines par le recrutement de cadres de haut niveau au sein du staff du Secrétariat Permanent. Il reste cependant un effort à faire dans le domaine de la réorganisation institutionnelle.
- le lancement du processus de mise en œuvre du Registre des Navires au niveau sous régional est à mettre à l'actif de notre organisation;
- la forte implication de notre Commission dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementaire (IUU) dont le moment fort a été, sans nul doute, la déclaration du président en exercice, prononcée au nom des Etats membres à l'occasion de la Réunion Ministérielle organisée par la FAO, le 13 mars 2005.

Grâce à cette intervention décisive, cette rencontre a constitué un pas très important dans le processus de prise en compte du secteur de la pêche dans le NEPAD.

En effet, le document sur l'Agriculture, adopté par le Sommet de l'Union Africaine tenu en juin 2003 à Maputo a été complété à cette occasion, notamment par la prise en compte du volet Pêche, pour en faire un document complet incluant toutes les composantes de l'Agriculture au sens large du terme (pêche, élevage, forêts, agriculture), conformément à la vision des Chefs d'États.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous pouvez le constater avec moi, le bilan des réalisations de la Commission Sous Régionale des Pêches peut être jugé, dans l'ensemble, comme étant mitigé.

Sur le plan des objectifs assignés, force est de constater, malgré des avancées assez importantes, que le chemin qui nous sépare des résultats attendus est encore long.

En effet, faut-il encore le rappeler, l'objectif global de notre Organisation est « d'harmoniser les politiques des pays membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques » mais également de « renforcer leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives ».

Il est aisé de constater cependant que cet objectif tranche d'avec la réalité que vivent nos Etats respectifs qui sont le plus souvent confrontés à des problèmes de gestion, de préservation et de pérennisation de leurs ressources halieutiques.

A ce propos, nous pensons qu'il est important de nous arrêter sur certains aspects caractérisant ce bilan :

- D'abord, le rôle et la responsabilité des Etats membres. Dans cette perspective, il ne serait pas exagéré de se demander si ces derniers n'ont pas failli à leurs responsabilités individuelle et collective.
- En effet notre Organisation, qui doit tirer l'essentiel de ses ressources financières des cotisations des Etats membres, se voit aujourd'hui fragilisée par l'importance des arriérés de contributions.
- Cette situation constitue une raison supplémentaire pour mener une réflexion prospective sur la CSRP. Une réflexion devant permettre de définir les axes stratégiques d'une organisation dont le Management est en totale adéquation avec les objectifs et missions de la Commission.

Tous ces constats ont dicté la conduite d'un Audit Organisationnel que l'Union Européenne a bien voulu financer sur les fonds de facilité de coopération technique du Sénégal.

Je vous demande de bien vouloir examiner les conclusions de cet audit avec la plus haute attention.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier les partenaires techniques et financiers, pour l'appui constant et appréciable qu'ils n'ont cessé de nous apporter, notamment durant le mandat qui vient de se terminer.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouverte la Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la Commission Sous Régionale des Pêches.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 4

Allocution
de
Monsieur Cirilo VIEIRA
Directeur de la Pêche Industrielle de la Guinée Bissau,
à la
Cérémonie d'Ouverture
de la
19^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination
de la
Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP)
Dakar, le 23 octobre 2007

Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, je tiens à remercier les autorités sénégalaises pour les sacrifices humains et matériels auxquels elles ont consenti, afin de rendre possible la tenue des travaux de cette session extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP, qui seront suivis par une session extraordinaire de la Conférence des Ministres.

En ma qualité de Président en exercice du Comité de Coordination, je souhaite également adresser un message de sympathie et de remerciement à l'ensemble du personnel du Secrétariat Permanent, pour l'énergie mise en œuvre et le respect des délais dans la préparation de tous les dossiers qui seront soumis à notre appréciation, et qui feront l'objet de décisions au niveau de la Conférence des Ministres.

Je tiens à remercier chaleureusement les uns et les autres.

La convocation de cette session extraordinaire de la Conférence des Ministres intervient à un moment particulièrement important de notre organisation sous régionale des pêches, moment auquel nous pouvons constater avec une grande satisfaction que la CSRP commence à sortir de l'oubli dans laquelle elle se trouvait il y a encore peu de temps, puisque le nombre de ses partenaires, tant multilatéraux que bilatéraux, n'a cessé de s'accroître.

Si, d'un côté, ce constat ne peut que conforter notre légitime fierté, il n'en est pas moins vrai que, d'un autre côté, notre responsabilité s'est accrue de façon proportionnelle à l'augmentation et à la diversification de nos partenariats.

Afin que notre organisation continue de bénéficier de cette confiance et d'un certain prestige auprès de ses partenaires, nous nous devons d'être plus que jamais productifs, dynamiques, transparents, compétents et cohérents avec les objectifs de notre institution.

Mesdames et Messieurs,

L'ordre du jour qui nous a été proposé nous appelle à discuter d'un certain nombre de dossiers importants, dont par exemple, l'agenda de la préparation du projet régional de la Banque Mondiale, et l'état d'avancement du projet financé par l'AFD pour l'intégration des Aires Marines Protégées et le développement des initiatives de gestion dans le secteur des pêches.

Un autre sujet qui sera soumis à notre analyse est le rapport final de l'audit de la CSRP, que nous avons demandé et qui a été financé par l'Union Européenne avec l'appui du Sénégal. Bien que son contenu ne soit pas apprécié de la même façon par chacun d'entre nous, nous devons admettre que les intérêts de notre institution et son avenir justifient qu'on leur consacre une analyse objective et exempte de préjugés. Pour cela, j'en appelle à chacun d'entre nous pour faire preuve du plus grand civisme même dans les situations ou les circonstances l'inciteraient à agir autrement.

A tous, je souhaite la plus grande ardeur pour affronter les tâches qui nous attendent.

Merci beaucoup.

Annexe 5

Point 1 de l'ordre du jour

Etat d'avancement des projets en cours et en phase d'instruction

Introduction

Depuis 2006, le nombre de projets sous régionaux en cours et de nouveaux projets en préparation a fortement augmenté.

Afin d'informer les Etats membres de l'état d'avancement de ces projets, la présente note contient une série de fiches rappelant de façon succincte le titre de chaque projet, les Etats concernés, le budget et les sources de financement, ainsi que les objectifs principaux.

Pour les projets actuellement en cours, des détails sont fournis sur les réalisations récentes et sur l'exécution du budget.

Pour les projets en phase de préparation, des précisions sont fournies sur les prochaines étapes de l'instruction. Lorsque des mesures particulières sont à prendre par la CSRP, des propositions de recommandations à soumettre au Comité de Coordination ou à la Conférence des Ministres sont également présentées.

Dakar, le 18 octobre 2007

Le Secrétaire Permanent

Projets en préparation

" Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest "

Pays concernés :	Pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) et le Ghana
Source de financement :	Banque Mondiale, GEF, Fonds IDA
Agences d'exécution :	CSRP
Budget :	NN
Durée :	12 mois (10/2007 – 09/2008), phase préparatoire

Objectif global

L'accroissement durable de la richesse générée par l'exploitation des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest, et de la part de cette richesse captée par les pays et les opérateurs de la sous-région.

Note sur l'état d'avancement de la phase préparatoire du projet

Une proposition du calendrier de plan de travail de la phase préparatoire de ce projet a été élaboré le 18 juillet 2007 par le Secrétariat Permanent de la CSRP et adressée aux partenaires de la Banque Mondiale à Washington DC ainsi qu'aux membres du Comité de Coordination des Etats membres de la CSRP et au délégué du Ghana. Cette proposition sera validée lors de la session de Comité de Coordination de la CSRP prévue en octobre 2007 à Dakar.

Conformément aux procédures de demande au niveau du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Secrétariat Permanent a adressé des demandes d'endossement de la note conceptuelle à chaque point focal FEM dans les Etats membres de la CSRP et le Ghana dans le cadre de la requête pour les fonds de préparation du projet.

Le Président en exercice de la Conférence des Ministres accompagné du président du Comité de Coordination et du Secrétaire Permanent, a effectué une mission de sensibilisation et d'information sur la préparation du projet dans les Etats membres en septembre-octobre 2007.

Six groupes de travail sont proposés par la CSRP dans le cadre de la préparation du projet. Ces groupes ainsi que leur composition doivent être validés par le Comité de Coordination de la CSRP et le Ghana lors de la session de Dakar en fin octobre 2007. Ce sont :

Groupe 1 : Cadre logique et articulation des projets nationaux ou régionaux

- Secrétariat Permanent de la CSRP,
- Bailleurs/Partenaires bilatéraux et multilatéraux,
- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana.

Groupe 2 : Bonne gouvernance et gestion durable des pêches

- Experts de la FAO,
- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Institutions de recherche halieutique de la sous-région,
- Experts juristes sous-régionaux.

Groupe 3 : Réduction de la pêche illégale

- Directions/Services chargés de la Surveillance, Contrôle et Suivi dans les Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Marines nationales,
- Unité de Coordination des Opérations de Surveillance (UCOS),
- Experts de la FAO

Groupe 4 : *Accroissement de la contribution des ressources halieutiques marines dans les économies locales et nationales*

- Services compétents des Ministères de l'économie et des finances des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Institutions de recherche halieutiques de la sous-région,
- Services et/ou Cellules économiques des Ministère des pêches des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Experts économistes du groupe des bailleurs de fonds (BM, AFD, BAD,...)

Groupe 5 : *Montage institutionnel du projet*

- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Services compétents des Ministères en charge de l'Environnement dans les Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Services compétents des Ministères de l'économie et des finances des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Secrétariat Permanent de la CSRP,
- La Banque mondiale

Groupe 6 : *Budget et montage institutionnel*

- Secrétariat Permanent de la CSRP,
- La Banque mondiale
- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Services compétents des Ministères de l'économie et des finances des Etats membres de la CSRP et le Ghana.

Les propositions des Termes de Références (TdRs) pour chaque Groupes de Travail doivent être élaborées et soumises au Comité de Coordination de la CSRP et le Ghana pour validation avant le 30 novembre 2007.

Projet "Surveillance Contrôle et Suivi (SCS)"

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
Source de financement :	Union Européenne et Etats membres de la CSRP
Agences d'exécution :	CSRP
Budget :	7.000.000 Euros dont 2.000.000 de contribution des Etats membres de la CSRP.
Durée du Projet :	4 ans (2008 – 2012)

Objectif global

La contribution au développement économique et social des Etats membres de la CSRP par une exploitation rationnelle et durable de leurs ressources halieutiques par la réduction des pratiques de pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans les ZEE des Etats membres de la CSRP.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

La convention de financement du projet entre la Communauté Européenne et l'UEMOA, représentant les Etats Membres de la CSRP, a été signée le 13 décembre 2006. Depuis cette date, le Secrétariat Permanent de CSRP et la Délégation de la Commission Européenne à Dakar ont tenu plusieurs réunions de travail pour la mise en œuvre du projet.

Un audit institutionnel et financier de la CSRP, prévu pour le démarrage du projet a été réalisé et son rapport définitif est parvenu au SP de la CSRP, le 10 octobre 2007.

Les Termes de Référence (TdR) de l'Assistance Technique ont été élaborés suite à de nombreuses réunions de travail entre la CSRP et la DCE-Dakar. Ces TdRs sont en cours de finalisation pour les besoins du lancement de l'appel d'offre de l'Assistance Technique. Pour cela les derniers commentaires de la CSRP ont été envoyés à la DCE le 22 septembre 2007.

Le budget des opérations de surveillance calculé en 2005 a été revu par rapport aux nouveaux coûts des affrètements dus à la hausse du prix de carburant. Pour cela, une mission dans les Etats membres pour la mise à jour de ce budget a été réalisée par Mr Mamadou Ball, chef du service par intérim de l'UCOS en septembre et octobre 2007.

Enfin en ce qui concerne l'engagement des Etats membre de la CSRP pour le règlement des arriérés des contributions, le Président en exercice de la Conférence des Ministres accompagné du président du Comité de Coordination et du Secrétaire Permanent, a effectué une mission de sensibilisation sur ce sujet ainsi que sur d'autres questions dans les Etats membres.

Projet "Appui à la Gestion des Pêches en Afrique de l'Ouest (AGPAO)"

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
Source de financement :	Union Européenne
Agences d'exécution :	CSRP
Budget :	5.000.000 Euro
Durée du Projet :	4 ans (2008 – 2011)

Objectif global

Promouvoir la contribution de la pêche aux économies des pays membres de la Commission Sous-régionale des Pêches (CSRP) afin que le secteur des pêches participe plus efficacement au développement économique et social des pays et de la sous région ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté, tout en assurant la durabilité des écosystèmes exploités par un appui à la mise en œuvre d'une bonne gouvernance.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

La version révisée du document de projet AGPAO suite au travail du consultant a été finalisée par le Secrétariat Permanent de la CSRP le 29 juin 2007. Ce document de projet a été adressé aux Etats membres de la CSRP pour recueillir leurs avis et commentaires avant le 23 juillet 2007.

Par la suite le projet a été transmis à la Délégation de la Commission Européenne (DCE) de Dakar pour également recueillir leurs avis et commentaires. Le Secrétariat Permanent de la CSRP est donc en attente des commentaires pour aboutir à la version définitive et officielle du document de projet.

Par ailleurs, des réunions techniques entre le Secrétariat Permanent de la CSRP et la Délégation de la Commission Européenne de Dakar sont en cours depuis le 12 septembre 2007 sur les Termes de Référence (TdR) de l'Assistance Technique dans le cadre dudit Projet. Une première version de ce document est élaborée et est en cours de finalisation pour sa soumission très prochainement aux instances de décision de la CSRP et de la DCE-Dakar.

*Projet "Initiative de Cogestion et intégration des AMPs
dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest"*

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
Source de financement :	Agence Française de Développement
Agences d'exécution :	CSRP
Budget :	5.000.000 Euro
Durée du Projet :	5 ans (2008 – 2013)

Objectif global

Permettre aux Etats membres de la CSRP de mettre en œuvre des systèmes de gestion durable des pêches et de l'environnement marin aux plans biologique, économique et social.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

La version du juillet 2007 du document de projet a été envoyée à tous les Etats membres de la CSRP par le Secrétaire Permanent pour réaction. Le même document a été également envoyé aux partenaires extérieurs de la CSRP par l'AFD pour solliciter leur manifestation d'intérêt par rapport à ce projet. A ce jour, seules l'ADEPA, l'Océanium et l'UICN ont régit à cette sollicitation.

Une requête de financement signée du Président en exercice de la Conférence des Ministres a été adressée à l'AFD le 15 septembre 2007.

Suite à cette requête officielle, le financement du projet a été approuvé par le Conseil de l'AFD le 3 octobre dernier. La signature de la Convention de Financement pourrait intervenir avant la fin octobre, permettant un démarrage du projet au premier trimestre 2008.

Dans le cadre de ce projet, il est envisagé un cofinancement du projet Petits Pélagiques et du projet PARTAGE.

Projet « Appui à la recherche halieutique dans les Etats de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) et les Pays associés »

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone + Maroc
Source de financement :	FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) du Ministère français des Affaires Etrangères
Agences d'exécution :	SCAC Dakar et CSRP
Budget :	2.000.000 Euro
Durée du Projet :	3 ans (2008 – 2011)

Objectif global

Développer les processus et capacités de recherche et la coopération scientifique dans la zone CSRP pour favoriser l'approfondissement des connaissances et renforcer les politiques publiques de gestion des pêches et les politiques publiques communes.

Composante 1 : Appui à l'élaboration d'un dispositif sous-régional commun de recherche halieutique

- Contribuer à la mise en place du Système d'Information des Pêches de la CSRP
- Renforcer les capacités sous régionales dans le domaine de la recherche halieutique

Composante 2 : Appui aux missions et activités de la recherche halieutique régionale à travers la création d'un Fonds Compétitif de Recherche

- Favoriser la construction de partenariats scientifiques pour élaborer et mettre en œuvre des projets de recherche définis en collaboration avec les différents acteurs du secteur
- Financer des actions d'intérêt sous régional, mutualisant les moyens existants, à caractère démonstratif ou innovant, en appui à la recherche cognitive aussi bien qu'à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'aménagement des pêcheries.

Information sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

Le projet a été identifié en septembre 2007. Il pourrait être soumis au prochain Comité d'examen du FSP avant la fin de l'année en cours, sous réserve de la présentation d'une requête officielle signée du Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP.

Le démarrage du projet est envisagé à la mi-2008.

Projets en cours

Projet « Appui à la gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest »

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
Source de financement :	Coopération Allemande
Agences d'exécution :	GTZ / GOPA
Budget :	1.300.000 Euro
Durée du Projet (première phase) :	2 ans (01/2006 – 12/2007)

Objectif global (phase 1)

Les capacités institutionnelles de la CSRP et des Etats membres sont renforcées dans leurs domaines d'activités au plan technique et managérial.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

- Le Secrétariat Permanent de la CSRP a été appuyé dans ses démarches pour améliorer sa capacité de promouvoir la distribution des informations pertinentes sur le secteur des pêches (financement des ateliers sous-régionaux, mise en place d'une bibliothèque, publication régulière des informations à travers le FlashInfo et un CD, révision majeure du site web, financement des missions des cadres de la CSRP dans la sous-région).
- Le Secrétariat Permanent de la CSRP a été appuyé dans l'organisation d'un atelier régional pour les structures nationales en charge de la surveillance pour identifier les besoins au niveau national pour la mise en œuvre des registres de navires de pêche et pour commencer le processus de la conceptualisation d'un registre sous-régional.
- Le projet a assisté le Secrétariat Permanent de la CSRP à répondre d'une manière efficace aux exigences des bailleurs de fonds dans la formulation de nouveaux projets pour la sous-région (services des consultants).
- Le projet a assisté le Secrétariat Permanent de la CSRP à améliorer son fonctionnement interne (audit financier, amélioration de la comptabilité, gestion du travail en équipe), ses capacités en termes de connaissances techniques (formation du personnel), ainsi que les conditions de travail pour les cadres du Secrétariat Permanent (achat des bureaux et d'équipement informatique, mise en place d'une salle de conférence pour 30 personnes, achat d'un groupe électrogène).

Prestations du projet (Résumé)

<i>Catégorie</i>	<i>Coûts(EURO)</i>
a) Assistance technique	(33,6 mois personnes)
b) Financement de missions des cadres du SP de la CSRP	14.990
c) Formation des cadres du SP de la CSRP	5.921
d) Ateliers sous-régionaux organisés pour le SP de la CSRP	29.546
e) Equipement fourni au SP de la CSRP	25.214
f) Divers	52.711
TOTAL (b – f)	128.382

Prestations du projet (détaillées)

A) Assistance technique

<i>Objet de l'assistance</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>N° mois personnes</i>
Conseiller Technique	Secrétariat Perm. de la CSRP	23,0
Révision du projet AGPAO	Secrétariat Perm. de la CSRP	0,8
Application en informatique pour la gestion des pêcheries	Dép. de Pêche, Sierra Leone	1,5
Conceptualisation et mise en œuvre d'un nouveau site web	Secrétariat Perm. de la CSRP	1,3
Application en informatique pour le suivi des projets	Secrétariat Perm. de la CSRP	1,0
Mise en place d'une bibliothèque au niveau du SP	Secrétariat Perm. de la CSRP	6,0
Etude pour la mise en œuvre d'un système d'information	Ministère des Pêches, Mauritanie	NN
TOTAL		33,6

B) Financement de missions des cadres du SP de la CSRP

<i>Cadre</i>	<i>N° missions</i>	<i>N° jours en mission</i>	<i>Coûts (EURO)</i>
Aboubacar Sidibé	5	19	3.090
Bahi /O Beye	7	30	4.615
Mamadou Ball	3	15	2.160
Oscar Baldé	7	36	5.125
TOTAL	22	100	14.990

C) Formation des cadres du SP de la CSRP

<i>Objectif de la formation</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Coûts (EURO)</i>
Cours de perfectionnement en langue anglaise	Mme Yacine Diop, Secrétaire de Direction du SP de la CSRP	762
Cours de formation en gestion de la comptabilité et de personnel	M. Ndiaga Dia, Chef des Service Administratif et Financier du SP de la CSRP	850
Formation individuel « Conversation en anglais »	M. KANE Ciré Amadou Secrétaire Permanent	1.290
Formation logiciel de comptabilité « SARRE »	M. Ndiaga Dia, Chef des Service Administratif et Financier du SP de la CSRP	2.134
Formation « Secrétaire de Direction)	Mme. Fatimata Kane, Secrétaire du SP de la CSRP	885
TOTAL		5.921

D) Les ateliers sous-régionaux organisés pour le SP de la CSRP

<i>Thème de l'atelier</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>N° de participants</i>	<i>Coûts (EURO)</i>
Système d'information	Tous les EM de la CSRP	23	9.660
Registre des navires	Tous les EM de la CSRP	20	11.164
Recherche sous-régional	Tous les EM de la CSRP	28	8.722
TOTAL		71	29.546

E) Equipement fourni au SP de la CSRP

<i>Equipement</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Coûts (EURO)</i>
Mobiliers bureautiques (4 bureaux)	Secrétariat Perm. de la CSRP	2.467
Climatiseur split „Samsung Premium“ 12000 BTU	Bureau Projet GTZ/GOPA	448
Mobiliers salle de conférence et bibliothèque	Secrétariat Perm. de la CSRP	6.963
Groupe électrogène	Secrétariat Perm. de la CSRP	11.510
Accessoires informatiques	Secrétariat Perm. de la CSRP	626
Logiciel SARRE (gestion de comptabilité)	Secrétariat Perm. de la CSRP	3.200
TOTAL		25.214

F) Divers

<i>Description</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Coûts (EURO)</i>
Commissaire aux comptes (05/2006	Secrétariat Perm. de la CSRP et l'UCOS	11.341
Traduction des documents	Secrétariat Perm. de la CSRP	700
Traduction simultanée lors de la Conférence des Ministres	Comité de Coordination, Les Ministres	10.671
Appui financier au Forum du PRCM, Praia, CV		30.000
TOTAL		52.711

Projet « Appui à la mise en œuvre du Plan Sous régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des populations de requins »

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
Source de financement :	MAVA / DGIS
Agences d'exécution :	FIBA / CSRP
Budget :	750.000 Euros
Durée du Projet :	4 ans (01/2004 – 12/2007)

Objectif global

Promouvoir la conservation et la gestion durable des populations de requins par la mise en œuvre d'un Plan Sous Régional d'Action et la production d'outils de gestion des populations de requins.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

Ce projet qui suit son cours normal et a enregistré des résultats très encourageants dans sa première phase (2004-2007). Ces résultats sont relatifs aux domaines suivants :

1. Caractérisation des sites spécialisés à la pêche aux Requins et des acteurs de la filière
2. Etudes des trajectoires des pêcheries de sélaciens
3. Réalisation d'un film sur les conditions d'émergence et de développement de la pêcherie des sélaciens dans l'espace CSRP
4. Etablissement de synthèses au niveau sous-régional des différentes études nationales
5. Contribution à l'inscription des Poissons-scie à l'Annexe I de la CITES
6. Formation de formateurs, de techniciens de pêche, d'observateurs embarqués sur la biologie, la collecte de données bio-statistiques et l'aménagement des pêcheries de Requins
7. Edition d'un guide d'identification des Raies et Requins
8. Etude des migrations des pêcheurs de Requins dans l'espace CSRP
9. Identification d'actions pilotes de reconversion des acteurs spécialisés

La phase II de ce projet est en préparation. Pour cette phase, les efforts seront orientés vers les grandes actions suivantes :

1. Poursuivre le processus de mise en œuvre des PAN-Requins
2. Mise en place d'un Observatoire des Sélaciens en Afrique de l'Ouest (en lien avec le réseau BIOMAC)
3. Réalisation d'actions pilotes sur le terrain de reconversion et de conservation
4. Capitalisation et valorisation des résultats du PSRA-Requins acquis durant la première phase.

Projet « Renforcement des capacités régionales de gestion de pêche »

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone
Source de financement :	MAVA / DGIS
Agences d'exécution :	CSRP / UICN
Budget :	Fin de 1 ^{ère} phase : 190 000 Euros 2 ^{ème} phase : 1.500.000 Euro
Durée du Projet :	Fin de 1 ^{ère} phase : en 12/2007 2 ^e phase : 5 ans (01/2008 – 12/2012)

Objectif global

Contribuer à une meilleure gestion de la pêche et à la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté dans les pays de la CSRP par une harmonisation des politiques et des législations et de la mise à disposition d'informations et un renforcement des capacités des délégations menant les négociations sur les accords de pêche.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

La demande de financement concernant les activités dont la réalisation est prévue pour les derniers mois de 2007 a été adressée aux bailleurs du PRCM (Programme Régional Côtier et Marin) et acceptée. Les fonds vont servir à renforcer les capacités de négociations des délégations participant aux accords de pêche. Un premier atelier s'est déroulé du 15 au 19 octobre 2007 au Novotel à Dakar, centré sur l'introduction d'un manuel permettant aux délégations d'améliorer leurs capacités de négociations.

Une consultation interne doit bientôt être lancée à la CSRP au cours de cette phase pour mettre au point un glossaire de termes relatifs aux conditions minimales d'accès. Ce travail devrait graduellement permettre la révision de la convention sur les conditions minimales d'accès de 1993. De plus, des formations adaptées aux spécificités des pays CSRP et un système de soutien vont être mis en place pour la préparation des accords de pêche des pays CSRP.

Enfin, la rédaction d'une note conceptuelle et du document final pour un projet plus important en envergure et en fonds va être réalisé pour la fin 2007. Ce projet sera présenté pour financement dans le cadre de la Phase 2 du PRCM. Il va se concentrer sur le renforcement des capacités de négociations, la mise à disposition d'informations concernant le commerce international des produits de la pêche, les migrations de pêcheurs artisanaux en Afrique de l'Ouest et l'intégration du secteur de la pêche dans les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

*Projet « Vers des politiques pour une pêche durable
des petits pélagiques en Afrique Nord-Ouest »*

Pays concernés :	Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone et Maroc
Source de financement :	Pays Bas
Agences d'exécution :	CSRP
Budget :	522.750 Euro
Durée :	2 ans (06/2007 – 05/2009)

Objectif global

Promouvoir l'harmonisation des politiques et des plans de gestion qui permettent une utilisation durable des stocks de petits poissons pélagiques dans la région upwelling de l'Afrique du nord-ouest.

Note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet

Dans la phase actuelle, l'activité principale est la tenue de l'atelier de démarrage du projet programmé du 29 au 31 octobre 2007 à Dakar. A noter que des missions de préparation de cet atelier ont été effectuées auprès de certains pays afin de présenter les objectifs du projet, examiner les moyens de concourir à la mise en œuvre des objectifs et recueillir les avis et recommandations de partenaires. L'objectif de cet atelier est la mise au point sur la situation et l'état des petits pélagiques dans la région de l'Afrique Nord Occidentale, échanger l'information entre les différents Etats concernés et élaborer un plan de travail pour la suite du projet

Contraintes : le faible niveau d'échange d'information entre les Etats concernant l'exploitation et la gestion des petits pélagiques. Ces échanges doivent être renforcés pour faciliter la mise en place d'un processus de gestion concertée et harmonisée des pêches dans la région de l'Afrique Nord Occidentale. Par ailleurs, le projet rencontre quelques difficultés concernant le Sénégal en termes d'interlocuteur pour la participation et l'implication effective de ce pays dans la mise en œuvre des activités du projet.

Annexe 6

Point 2 de l'ordre du jour Résultats de l'audit institutionnel et financier de la CSRP

Introduction

Conformément aux décisions de la 10^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres tenue à Banjul le 29 mai 2006, un audit institutionnel et financier de la CSRP a été conduit au second trimestre 2007, sur financement de l'Union Européenne.

Le Secrétariat Permanent a jugé que le Bureau d'étude retenu par l'Union Européenne ne présentait pas les compétences requises pour mener à bien le volet institutionnel de l'audit sur la base des Termes de Références élaborés conjointement par le SP et la Délégation de l'UE à Dakar.

Le rapport provisoire de l'audit, remis le 20 juillet, a fait l'objet de commentaires de la part du Secrétariat Permanent, lesquels ont été partiellement intégrés dans le rapport final qui a été remis à la CSRP le 10 octobre.

La présente note reprend les principales recommandations de ce rapport, et propose pour chacune les mesures envisagées en fonction de leur pertinence ou de leur degré de priorité.

Propositions des mesures envisagées

Recommandation n° 1 : Amendement de la convention portant création de la CSRP

Les auditeurs recommandent un amendement de la convention de la CSRP élargissant le mandat de l'organisation, et approuvent la proposition d'instauration d'un sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement afin de permettre une plus grande implication des pays membres et de donner un poids plus important aux décisions et actions de la CSRP.

Ces deux questions ont été évoquées lors de la tournée de la Présidence en exercice dans les Etats membres, qui s'est déroulée du 30 septembre au 11 octobre dernier.

- Concernant l'amendement de la convention de 1993, un projet de délibération avait été soumis à la 16^e Session Ordinaire de la Conférence des Ministres à Bissau en avril 2006. Il revient à la Conférence des Ministres de procéder à un nouvel examen de ce projet et à convenir de son adoption.
- Concernant l'instauration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, il convient de rappeler que seule la Gambie avait répondu favorablement à cette proposition. La Conférence des Ministres devra se prononcer sur cette proposition en vue de relancer le processus de réforme envisagé.

Recommandation n° 2 : Apurement des arriérés des cotisations des Etats membres

Les auditeurs recommandent que les Etats membres de la CSRP trouvent un consensus sur le règlement des arriérés des cotisations, en précisant qu'un rééchelonnement de la dette est envisageable à condition d'être respecté. Ils estiment que le règlement de ces arriérés doit être considéré comme une condition préalable à la mise en place des conventions de financement.

Cette question a également été évoquée lors de la tournée de la Présidence en exercice dans les Etats membres du 30 septembre au 11 octobre dernier. Il a été rappelé aux Etats membres la nécessité de fournir un planning de règlement des arriérés de contribution financière.

Recommandation n° 5 : Modification de la fréquence de réunion de la Conférence des Ministres et du Comité de Coordination

Les auditeurs estiment que les sessions ordinaires de la Conférence des Ministres doivent être annuelles et celles du Comité de Coordination semestrielles.

Ces recommandations sont en contradiction avec l'actuelle convention en vigueur, qui tient compte des obligations des membres de ces deux organes, et ne tient pas compte de la possibilité de tenir des sessions extraordinaires aussi souvent que nécessaire.

Recommandation n° 6 : Amélioration de la présentation des rapports des sessions de la Conférence des Ministres

Les auditeurs recommandent de remplacer les rapports des sessions par des Procès Verbaux, devant contenir une partie comportant les résolutions (décisions) prises par la Conférence des Ministres lors de la session. Ces documents devraient être systématiquement approuvés et signés par les Ministres. Cette approbation et signature leur conférerait un caractère de documents officiels de la CSRP.

La Conférence des Ministres devra examiner cette recommandation en vue de son adoption. Elle pourra ainsi entrer en vigueur immédiatement. Cependant, ces procès verbaux ne devraient concerner que les sessions de la Conférence des Ministres, et leur signature se limiter à celle du Président en exercice.

Recommandation n° 7 :	Amélioration de la procédure de recrutement du Secrétaire Permanent
Recommandation n° 8 :	Restructuration du Service Administratif et Financier
Recommandation n° 10 :	Formation du personnel de la CSRP aux langues de travail
Recommandation n° 11 :	Etablissement d'une politique de recrutement
Recommandation n° 12 :	Amélioration de la procédure de sélection des candidats à recruter
Recommandation n° 13 :	Renforcement de l'expertise et des qualifications du personnel
Recommandation n° 14 :	Amélioration de la grille des salaires appliquée au niveau de la CSRP
Recommandation n° 15 :	Amélioration des procédures d'enregistrement du temps de travail
Recommandation n° 16 :	Elaboration d'un plan de formation
Recommandation n° 17 :	Mise en place d'un système de contrôle de performance et d'évaluation des compétences
Recommandation n° 18 :	Mise en place de procédures de pointage des employés de la CSRP
Recommandation n° 19 :	Etablissement d'un plan de gestion des carrières

Ces recommandations, qui portent sur des aspects particuliers de la gestion des ressources humaines, sont à prendre en considération dans le cadre des principes généraux relatifs aux procédures de recrutement et de nomination des agents de la CSRP qui seront abordés au point 3 de l'Ordre du Jour de la présente session.

Recommandation n° 21 :	Amélioration des procédures de passation de marché
Recommandation n° 22 :	Amendements des dispositions du Règlement Financier relatives à la passation des marchés
Recommandations n° 27 et 28 :	Etablissement d'un manuel comptable de la CSRP (SP et UCOS)
Recommandation n° 29 :	Mise en place d'une comptabilité conforme aux normes internationales
Recommandation n° 30 :	Acquisition d'un logiciel comptable
Recommandation n° 31 :	Amélioration de la présentation des états financiers
Recommandation n° 32 :	Amélioration des procédures d'archivage et de classement des documents comptables
Recommandation n° 33 :	Amélioration des procédures d'élaboration du budget
Recommandation n° 34 :	Amélioration de la présentation du budget
Recommandation n° 35 :	Amélioration du suivi de l'exécution du budget
Recommandation n° 37 :	Mise en place d'une gestion prévisionnelle de la trésorerie

Ces recommandations sont pertinentes et sont à prendre en considération dans le cadre du processus de révision du Manuel de procédure du Règlement Financier.

Recommandation n° 36 :	Séparation des tâches au niveau de la gestion financière
-------------------------------	--

Cette recommandation est à prendre en considération et les mesures nécessaires à son application seront abordées au point 3 de l'ordre du jour de la présente session.

Recommandation n° 23 :	Mise en place d'une stratégie de communication et de l'information au sein de la CSRP
Recommandation n° 24 :	Amélioration du système de sauvegarde de données au sein de la CSRP

Ces recommandations sont pertinentes et les mesures appropriées seront abordées au point 3 de l'ordre du jour de la présente session.

Recommandation n° 25 :	Développement du service déconcentré de l'UCOS
-------------------------------	--

Les auditeurs considèrent que l'institution gagnerait en efficacité en regroupant tous ses services à son siège, c'est-à-dire en basant l'UCOS à Dakar.

Cette recommandation doit être soumise à l'examen de la Conférence des Ministres

Recommandation n° 26 :	Régularisation de la situation financière de l'UCOS
Recommandation n° 41 :	Régularisation des comptes de l'UCOS

Ces recommandations sont à prendre en considération, compte tenu de l'importance des montants dus et non justifiés, principalement liés aux missions de surveillance réalisées en 2004 et au non paiement des impôts sur le revenu de M. Jones. La Conférence des Ministres devra examiner cette question et prendre une décision quant au remboursement des ces montants et au licenciement de M. Jones.

Recommandation n° 20 :	Clôture des comptes de l'exercice 2006 et leur soumission à audit externe
Recommandation n° 39 :	Apurement des suspens des comptes de régularisation datant des exercices antérieurs

Les comptes ont été clôturés, mais pas encore validés par un Commissaire aux Comptes pour des raisons de disponibilité financière.

Dakar, le 18 octobre 2007

Le Secrétaire Permanent

Annexe 7

Point 3 de l'ordre du jour Autres questions relatives au fonctionnement des organes de la CSRP

Introduction

Dans un contexte mondial de crise du secteur des pêches, de plus en plus de pays s'engagent dans la création ou le renforcement d'Organisations Régionales de Pêche, en vue de renforcer leur coopération, d'harmoniser leurs politiques sectorielles, voire de disposer de plus de moyens et de pouvoir sur la scène internationale.

La CSRP compte parmi les plus anciennes organisations de ce type et, depuis 2005, n'a cessé de monter en puissance pour bénéficier, avec l'appui de la FAO, de relations de confiance avec d'importants partenaires au développement à travers plusieurs projets conçus sur la base des composantes du Plan d'Action Stratégique adopté en 2002 par les Etats membres.

Cette situation a été particulièrement favorisée par les résultats issus de la commémoration du 20e anniversaire de la création de la CSRP organisée en avril 2005 à Dakar. A cette occasion, la 9e session extraordinaire de la Conférence des Ministres avait mandaté son Président en exercice pour transmettre aux Gouvernements des Etats membres le projet d'amendement à la Convention sur les réformes institutionnelles nécessaires à la redynamisation de l'organisation, en proposant notamment l'institution d'une Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement en tant qu'organe politique d'impulsion et d'orientation des activités de la CSRP.

Dans cette perspective, les Etats avaient marqué leur volonté de renforcer le Secrétariat Permanent par le recrutement, en 2005, d'un Chargé de Programme et d'un Assistant en Information, Communication et Formation et, en 2007, d'un Conseiller Scientifique.

Mais face aux nouveaux enjeux et défis posés à la coopération halieutique sous régionale, amplifiés par les exigences de mise en œuvre d'importants projets financés notamment par l'Union Européenne, les coopérations allemande, française et néerlandaise, le Fonds Mondial pour l'Environnement et la Banque Mondiale, le renforcement des organes de la CSRP reste encore un objectif à atteindre.

La présente note tente de compléter les recommandations de l'audit institutionnel et financier réalisé en 2007, qui n'a pas su répondre à toutes les attentes des Etats membres et des partenaires de la CSRP, par des propositions précises relatives à son mandat et à ses organes.

1. Concernant la Conférence des Ministres

Les conclusions de la mission effectuée du 30 septembre au 11 octobre 2007 par la Présidence en exercice de la Conférence des Ministres dans les Etats membres de la CSRP, confirment la nécessité de renforcer le mandat de la CSRP et le niveau décisionnel de l'institution.

Cette évolution de la CSRP a déjà fait l'objet de plusieurs propositions, notamment :

- le projet d'amendement à la convention de 1993, soumis à la Conférence des Ministres en 2005, et
- le projet de délibération soumis à la Conférence des Ministres de Bissau en avril 2006.

Le projet d'amendement à la Convention, qui propose l'institution d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement comme la solution la plus adaptée au besoin d'accroître le niveau de décision de la CSRP, n'a été à ce jour approuvé que par la Gambie. Il revient à la Conférence des Ministres de relancer le processus de consultation des Etats membres en vue de l'adoption de cet amendement.

Le projet de délibération portant sur le renforcement de la coopération sous régionale, qui vise à renforcer le mandat de la CSRP, est toujours d'actualité. Il revient à la Conférence des Ministres de le finaliser et de l'adopter pour permettre d'engager les réformes nécessaires à la redynamisation de cette organisation d'intérêt commun.

2. Concernant le Comité de Coordination

Face à la nécessité de renforcer cet organe essentiel pour le suivi des activités et la diffusion des informations de la CSRP, il apparaît que sa principale contrainte est liée à la fonction de Directeur des Pêches (ou de l'Aménagement des Pêches) de ses membres, et aux tâches qui leur incombent. Afin de remédier à cette situation, la désignation d'agents de liaison chargés d'assurer la liaison régulière et permanente avec le Secrétariat Permanent dans la gestion des affaires courantes, semble la solution la plus adéquate.

Il revient au Comité de Coordination de soumettre une proposition de recommandation à la Conférence des Ministres pour renforcer l'efficacité du fonctionnement de cet organe.

3. Concernant le Secrétariat Permanent et l'UCOS

3.1. Organigramme du Secrétariat Permanent et de l'UCOS

L'audit a confirmé les faiblesses du Service Administratif et Financier et la nécessité de procéder au recrutement d'un comptable spécifiquement chargé de la tenue de la comptabilité générale et du suivi budgétaire, et distinct de l'agent chargé du volet administratif.

Des insuffisances en ressources financières n'avaient pas permis jusque-là de procéder au recrutement d'un comptable.

Il a par ailleurs souligné la nécessité de renforcer les capacités de la CSRP en matière de gestion des ressources humaines (suivi des carrières, formation).

Une solution de restructuration pourrait contribuer à améliorer cette situation par la création de deux postes :

- un poste de Comptable à plein temps, dont le recrutement pourrait intervenir avant la fin de l'année 2007. Cette création de poste aurait une incidence financière supérieure à ce qui était prévu par le recrutement d'un agent comptable auxiliaire dans le budget 2007-2008 de la CSRP, et nécessiterait une révision de ce budget pour l'année 2008.
- un poste de Chef du Service des Ressources Humaines qui aura à gérer le Personnel, les recrutements et la formation. Cette fonction pourrait être assumée par l'actuel chef du Service Administratif et Financier lorsqu'il serait dégagé des tâches de la comptabilité.

Cet aménagement permettrait en outre de dégager du temps pour l'Assistant en Information, Communication et Formation, qui ne conserverait que les deux premières de ces trois attributions. Cette nouvelle fonction sera confiée à un Chargé d'Information et de Communication.

Finalement, sur la base des recommandations de l'audit institutionnel et financier et des conclusions tirées du rapport d'évaluation du personnel d'encadrement, le renforcement du Secrétariat Permanent conduit à proposer un nouvel organigramme composé comme suit :

SECRETARIAT PERMANENT

- Secrétaire Permanent
- Chargé de Programmes
- Conseiller Scientifique
- Chargé d'Information et de Communication
- Chef du Service des Ressources Humaines
- Comptable
- Assistante de Direction
- Personnel des Services Généraux

UNITE DE COORDINATION DES OPERATIONS DE SURVEILLANCE (UCOS)

- Chef de Service
- Informaticien
- Personnel d'appui

Le maintien du personnel cadre de l'UCOS à deux unités se justifie par le prochain renforcement de l'équipe à travers le recrutement d'un expert régional en SCS dans le cadre du projet Surveillance des Pêches de l'UE. Le budget 2008 devra être modifié en conséquence.

3.2. Procédures de recrutement, d'évaluation et de promotion des cadres du SP

D'une manière générale, il est avéré que la CSRP éprouve un besoin croissant de cadres qualifiés aux différents postes existants. Les modalités de recrutement, tout comme l'évaluation de ces cadres – nécessaire à leur éventuelle promotion et titularisation, demande un certain nombre d'aménagements dans les procédures existantes.

L'audit recommande que tout candidat retenu pour un poste au sein du SP soit soumis à une épreuve d'entretien afin de s'assurer de ses compétences et de son expérience. Cette recommandation implique un amendement au niveau du Règlement Intérieur (Art. 13) afin que le recours à un prestataire de service spécialisé soit rendu obligatoire pour procéder aux dernières étapes de sélection (entretien des candidats présélectionnés).

Un nouveau guide de procédure sera élaboré, précisant les modalités de publication des avis de vacance de poste, les critères et méthodes d'évaluation des candidatures et d'entretien des candidats présélectionnés, et les règles de finalisation de la sélection, pour tous les postes de cadre du Secrétariat Permanent et de l'UCOS.

L'audit recommande la mise en place d'un plan d'évaluation des agents, basé sur le comportement et la performance. Là encore, le recours à un bureau d'experts indépendant semble être la meilleure solution pour mettre en place un tel système de façon indépendante et transparente. Cette recommandation implique toutefois un autre amendement au niveau du Règlement Intérieur (Art. 22), qui indique que l'appréciation des cadres soit basée sur une simple appréciation du Secrétaire Permanent. Des dispositions devraient également être prises au niveau du budget pour couvrir les coûts d'une telle expertise.

Proposition de décision à soumettre à la Conférence des Ministres

- Amendement du R.I. en son article 13
- Amendement du R.I. en son article 22, alinéa 3.
- Révision du budget pour l'année 2008

Dakar, le 18 octobre 2007

Le Secrétaire Permanent

Annexe 8

Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest

Résumé des points relatifs aux principales étapes de préparation du projet

1. Objectif du projet

L'objectif du projet est l'accroissement durable de la richesse générée par l'exploitation des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest, et de la part de cette richesse captée par les pays et les opérateurs de la sous-région par : (i) le renforcement des capacités nationales et régionales pour une bonne gouvernance et une gestion durable des pêches, (ii) une réduction de la pêche illégale, et (iii) l'augmentation de la contribution des ressources marines à l'économie nationale et locale.

2. Processus de préparation

Les trois éléments de base du processus de préparation du projet sont : (i) la note conceptuelle du projet adoptée par tous les Etats de la CSRP et le Ghana, le Plan d'Action Stratégique de la CSRP et le portefeuille des interventions des autres projets/partenaires bilatéraux ou multilatéraux dans le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, sur la base des composantes présentées dans la note conceptuelle du projet, cinq groupes régionaux de travail sont proposés dans le cadre de la préparation du projet :

Groupe 1 : Cadre logique et articulation des projets nationaux ou régionaux

- Secrétariat Permanent de la CSRP,
- Bailleurs/Partenaires bilatéraux et multilatéraux,
- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana.

Groupe 2 : Bonne gouvernance et gestion durable des pêches

- Experts de la FAO,
- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Institutions de recherche halieutique de la sous-région,
- Experts juristes sous-régionaux.

Groupe 3 : Réduction de la pêche illégale

- Directions/Services chargés de la Surveillance, Contrôle et Suivi dans les Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Unité de Coordination des Opérations de Surveillance (UCOS),
- Experts de la FAO

Groupe 4 : Accroissement de la contribution des ressources halieutiques marines dans les économies locales et nationales

- Services compétents des Ministères de l'économie et des finances des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Institutions de recherche halieutiques de la sous-région,
- Services et/ou Cellules économiques des Ministère des pêches des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Experts économistes du groupe des bailleurs de fonds (BM, AFD, BAD,...)

Groupe 5 : Coordination-Gestion et Suivi-évaluation du projet

- Directions Nationales des pêches et/ou d'Aménagement des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Services compétents des Ministères en charge de l'Environnement dans les Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Services compétents des Ministères de l'économie et des finances des Etats membres de la CSRP et le Ghana,
- Secrétariat Permanent de la CSRP,
- La Banque mondiale

3. Les étapes clefs proposées pour la préparation du projet (ordre chronologique)

- 3.1. *Vision Commune du Projet et de sa Préparation.* La CSRP et les pays concernés doivent d'abord arrêter une vision commune de ce qu'ils veulent réaliser grâce au projet, et de ce qui doit être fait pour préparer le projet (élaboration d'un cadre logique).
- 3.2. *Études de Base et Collecte de l'Information.* Cette rubrique comprend les études et activités qui seront conduites afin d'informer les décisions prises par les pays.
- 3.3. *Activités de Préparation Nationales.* Chaque pays désignera le membre du comité de coordination de la CSRP comme un point focal national qui organisera une équipe nationale, qui analysera les résultats des études de base et autres sources d'information, résumera la situation existante et les stratégies nationales, afin de préparer un programme national pour chaque composante du projet (activités, budget, calendrier). Les résultats seront transmis aux Groupes de Travail Régionaux (pré-évaluation du projet).
- 3.4. *Activités de Préparation Régionales.* La CSRP créera des groupes de travail régionaux (constitués des points focaux nationaux et d'experts) qui rassembleront les résultats des travaux des groupes nationaux pour construire le programme régional qui sera présenté en plénière.
- 3.5. *Validation du Projet en Plénière.* Chaque groupe de travail régional présentera les résultats de ses travaux lors d'une réunion plénière de tous les pays impliqués dans le projet, ainsi que les acteurs régionaux, afin qu'ils soient intégrés dans un document de projet final qui sera soumis à la Banque Mondiale. L'adhésion de tous les pays sur la version finale du projet sera confirmée par un protocole d'accord entre les pays portant sur les aspects opérationnels qui ne sont pas couverts par des accords existants.

Le Secrétariat Permanent de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) coordonnera les activités ci-dessus au nom des pays impliqués dans le projet, et appuiera les groupes de travail nationaux et régionaux (e.g. en résumant les discussions des groupes, en leur apportant de l'information et des ébauches). A la fin de la phase préparatoire, le Secrétariat Permanent de la CSRP soumettra un document de projet provisoire, ainsi que le Manuel d'Exécution du Projet. Il est proposé le recrutement à la CSRP d'un consultant régional à temps plein pour la phase préparatoire sur le fonds de préparation du projet.

La durée totale de la période de préparation sera d'environ 1 an, à partir du mois de novembre 2007.

**PROJET DE CALENDRIER
POUR LE PLAN DE TRAVAIL DE LA PHASE PREPARATOIRE
DU
PROJET REGIONAL DE PECHE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Rubriques	Principales Activités	Responsable	Dates estimées de fin de l'activité	Coût en \$US	Sources de financement
Atelier de préparation du projet (Cadre logique du projet et vision commune partagée)	Elaboration et adoption d'un projet de cadre logique (en distinguant les activités nationales et régionales) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission de la CSRP dans les Etats membres et le Ghana (3 semaines), ▪ Préparation du document de travail sur la base de la note conceptuelle du projet, PAS et de l'intervention des autres bailleurs), ▪ Organisation de l'atelier (deux participants par pays : DPM et MEF), ▪ Elaboration des termes de référence du consultant régional pour la phase préparatoire du projet, ▪ Elaboration des termes de référence des groupes de travail. 	CSRP et Ghana	Jour J+30		
Composante : Bonne gouvernance et gestion durable des pêches	Diagnostic sur l'état des pêcheries et sur les ressources halieutiques dans chaque pays.	Secrétariat Permanent de la CSRP+FAO			
	Etat sur la gouvernance de la pêche et identification des besoins pour le renforcement des capacités de définition des politiques de pêches nationales y compris les approches écosystémiques	Secrétariat Permanent de la CSRP+FAO			
	Etudes sur les mécanismes d'ajustement de capacités et de l'effort de pêche, et d'allocation des droits de pêche par rapport à la disponibilité des ressources dans chaque pays.	Secrétariat Permanent de la CSRP+FAO			
	Revue et analyse des dépenses publiques dans le secteur des pêches dans certains pays membres de la CSRP (Gambie, Guinée, Guinée Bissau et la Mauritanie).	Secrétariat Permanent de la CSRP+FAO			
	Elaboration du document programme national « Bonne gouvernance et Gestion durable des pêches » par pays sur la base des études ci-dessus.	Equipe nationale			
	Elaboration du document de la composante du projet régional	Groupe de travail régional			
Composante : Lutte contre les pêches illicites non déclarée non réglementée (IUU) / Suivi, Contrôle et Surveillance	Réalisation de deux études sur les mesures du ressort des Etats du port.	BM+FAO+ Secrétaire Permanent de la CSRP			
	Evaluation des impacts des pêches illicites	BM/MRAG+ SP/CSRP			
	Etude et Identification des besoins pour le renforcement des moyens de lutte contre les pratiques de pêche IUU et pour l'amélioration des systèmes SCS	SP/CSRP+ Consultant			
	Validation nationale des besoins au niveau de chaque Etat membre de la CSRP et le Ghana.	Equipe Nationale			
	Elaboration du document de la composante du projet régional	Groupe de travail régional			

Rubriques	Principales Activités	Responsable	Dates estimées de fin de l'activité	Coût en \$US	Sources de financement
Composante : Amélioration de la participation des activités de pêche aux économies nationales	Analyse de filières (contraintes et opportunités) pour les principales pêcheries de la région.	SP/CSRP+ Consultant			
	Etude sur les marchés (nationaux, régionaux et internationaux) – identification des opportunités de commerce, les investissements requis et les principales contraintes.	SP/CSRP+ Consultant			
	Document de réflexion sur l'approche économique et de la fiscalité dans le secteur des pêches.	BM			
	Elaboration du document programme national « Amélioration de la participation des activités de pêche aux économies nationales » par pays sur la base des études ci-dessus.	Equipe nationale			
	Elaboration du document de la composante du projet régional.	Groupe de travail régional			
Composante : Gestion-Coordination et Suivi-évaluation du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition de montage institutionnel pour la mise en œuvre du projet, ▪ Préparation des dispositions en matière de gestion financière et de passation des marchés, ▪ Document de projet et manuel d'exécution (manuel de procédures) pour la soumission au Conseil d'Administration de la BM. 	Groupe de travail+ SP/CSRP			
	Elaboration du Système du suivi-évaluation du projet.	SP/CSRP+BM			
	Etude pour le montage institutionnel du projet (Consultation).	CSRP			
Etudes transversales	Evaluation environnementale et sociale, y compris le plan de gestion environnementale et sociale.	SP/CSRP+BM			
	Evaluation de l'implication des acteurs locaux dans les pêches, et de leur perception des pratiques et politiques de pêche.	BM+SP/CSRP			
	Elaboration des Termes de Référence des groupes de travail.	CSRP/BM			
Synthèse des résultats des groupes de travail, et élaboration du document du projet	Synthèse des résultats des consultations et des groupes de travail et finalisation du cadre logique (Atelier régional)	CSRP+Ghana+BM			
	Mission d'évaluation de la Banque Mondiale.	BM			
	Finalisation de la première version du projet et soumission à la conférence des Ministres de la CSRP.	CSRP			
	Elaboration de la version finale du document de projet et Soumission au Conseil d'Administration de la BM.	CSRP+BM			